

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DINGY-SAINT-CLAIR

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

Affiché le

**SLO**

ID : 074-217401025-20160406-232016CM-DE

L'an deux mille seize, le six avril, le Conseil Municipal de DINGY-SAINT-CLAIR, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Laurence AUDETTE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15  
Date de convocation du Conseil Municipal : 30.03.2016

**Membres Présents** : Laurence AUDETTE, Maire ; David BOSSON, Catherine MARGUERET, Maires-adjoint ; Alexane BRUNET, Bertrand CADOUX, Hélène CHARVET-QUEMIN, Bénédicte CHIPIER, Bruno DUMEIGNIL, Hubert JOUVENOD, Isabelle SIMON, conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Lionel FAVRE-FELIX, Freddy VALLET.

**Absents ayant donné procuration** : Béatrice DAVID (procuration à Isabelle SIMON), Jacques HUET (procuration à David BOSSON), Christelle QUETANT (procuration à Catherine MARGUERET).

Madame le Maire constate que le quorum est atteint, à savoir huit membres au moins.

Selon l'article L-2121-15 du CGCT, Mme Isabelle SIMON a été élue secrétaire de séance, Mme Danièle DUPERRIER-SIMOND étant auxiliaire de la secrétaire de séance.

## **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016 :**

N° 23/2016

**Madame le Maire expose que le conseil municipal s'est réuni en conseil privé les 9 février et 17 mars 2016 pour déterminer les investissements principaux à venir et passer en revue l'ensemble des lignes budgétaires 2016 ;** Les éléments présentés en conseil public le sont comme défini par la loi « au chapitre », à savoir que ceux-ci regroupent comptablement plusieurs lignes budgétaires.

**Mme le maire explique** que suite aux réunions de conseil privé se sont tenues également plusieurs réunions **avec la trésorerie dont la commission finances du 30/3/2016 qui a conforté :**

**1/ Le pourcentage de SUBVENTION pris dans la construction des budgets est jugé « RAISONNABLE » :** les accords définitifs de subventions n'étant pas encore parvenus à la date du vote du budget, lorsqu'une fourchette de subvention existe, une fourchette intermédiaire est retenue. Exemple : pour une fourchette de 50 à 75% de subvention, 65% a été retenu ; pour une autre subvention sur plusieurs années entre 40 et 60 % : 40% a été retenu la première année.

**2/ La commune fait le choix de PRIORISER l'INVESTISSEMENT :** les excédents constatés en 2015 sont donc intégralement reversés à l'investissement. Chaque fois que possible dans l'équilibre des budgets, des économies sont prévues sur le fonctionnement 2016 pour accroître cette capacité d'investissement. **Au total ce sont donc 665 399.38 € qui sont dégagés du fonctionnement pour l'investissement, grâce aux reports 2015 et 2016, réalisés et/ou prévus.**

**3/ Les investissements et coûts de fonctionnement dimensionnant** soit par leur montant, soit car ils interviennent sur plusieurs années, ont fait l'objet **d'un plan précis de financement** (études préalables confortant les montants) ; les autres investissements s'appuient sur des devis et/ou des coûts récurrents constatés.

**4/ La CAPACITE DE FINANCEMENT de la commune a été confirmée avec la trésorerie** qui nous a accompagné dans la **MISE EN PLACE d'une DEMARCHE PLURIANNUELLE de planification des dépenses et ressources** pour sécuriser le plan d'actions et la capacité de réalisation pour prendre en compte :

1/ les excédents et capacités de trésorerie.

2/ les subventions.

3/ les emprunts : pour ceux-ci a été constitué avec la trésorerie un dossier qui confirme nos capacités d'emprunt suite à l'analyse financière réalisée. Les remboursements d'emprunts antérieurs dont le taux de remboursement est entré dans une phase de taux variable ont été estimés sur une base médiane et feront l'objet d'une renégociation si les taux variaient à la hausse.

4/ Les modalités de récupérations diverses (ex : récupération de la TVA en N+2 pour le budget principal et le budget d'eau) et les charges nouvelles à venir (projets, baisses de dotations etc.).

### **Madame Isabelle SIMON en charge des finances commente les budgets présentés :**

**Budget « Forêt »** : les excédents antérieurs sont conservés pour le projet de piste du Collet (Cornet-Chesseney) prévu sur l'année 2016 (80% de subvention attendue) et pour le projet « valorisation du patrimoine naturel de Dingy-St-Clair » pour lequel des subventions sont sollicitées auprès de la Région et de la Cima (Convention Interrégionale du Massif des Alpes) à hauteur de 60%.

**Budget « Assainissement »** : le budget prévoit le financement des travaux de mise en place du collecteur du secteur « les Tailles » (Tailles Route de la Blonnière en partie – Clu - Chavenettes) et une première tranche du secteur Champs Vions. Des subventions ont été sollicitées auprès du SMDEA (Syndicat Mixte d'eau et d'Assainissement) et de l'Agence de l'Eau à hauteur de 35%. Le recours à l'emprunt sera envisagé selon le montant des appels d'offres : ce budget ayant des ressources de fonctionnement limitées, accroître rapidement le nombre de raccordements est une nécessité pour optimiser la STEP utilisée actuellement à 50% de son potentiel.

**Budget « Eau »** : le budget prévoit le financement des travaux en cours sur le hameau de Nanoir, (subventionnés à hauteur de 60% par le l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental), le diagnostic du réseau d'eau en cours (dont l'analyse des causes de turbidité), le programme de recherche de fuites et les premières tranches de travaux prescrites par le diagnostic.

Les tarifs « eau » et « assainissement » sont inchangés : ils seront étudiés en cours d'année et/ou suite aux résultats du diagnostic engagé.

**Budget « Principal »** : le budget prévoit entre-autres :

- **La première tranche de travaux du centre-bourg** (entrée village au niveau des installations sportives / cimetière), dont la mise en place de toilettes publiques et l'aménagement du parking ainsi que la sécurisation des abords, pour laquelle des subventions à hauteur de 50 % ont été sollicitées auprès du Conseil Départemental (Fonds Départemental pour le Développement des Territoires – FDDT et « reversement au titre des Amendes de Polices »).
- **La première tranche de rénovation de l'église** qui fait suite aux urgences constatées (fuites d'eau et fissures) et à la possibilité d'une subvention exceptionnelle de l'Etat au titre du Soutien à l'Investissement Public Local: des subventions à hauteur de 70% ont été sollicitées auprès de l'Etat et du Conseil Départemental (FDDT).
- **La continuité des travaux de sécurisation** (sortie de secours Salles du Fier et Parmelan et réfection de ponts)
- **Les travaux de voirie** accrus, en lien avec les travaux de réseaux et d'aménagements prévus.
- La prise en compte des premières actions identifiées suite aux diagnostics «Eaux pluviales» et «Electricité».
- Le maintien des soutiens aux actions scolaires, périscolaires et associations ainsi qu'au CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et CCAS (Centre communal d'Action Sociale).
- La continuité des actions d'économies engagées en fonctionnement, tout en continuant d'investir sur toutes les actions permettant d'améliorer l'efficacité.

**BUDGET ANNEXE FORETS 2016**

- **VOTE** le Budget Annexe Forêts 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	€ HT	Chapitre	Libellé	€ HT
011	Charges à caractère général	24 410.00	70	Produits des services	38 600.00
022	Dépenses imprévues	800.00	74	dotations, participations	100.00
023	Virement à l'investissement	13 340.00			
65	Autres charges de gestion courante	150.00			
	<b>TOTAL</b>	<b>38 700.00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>38 700.00</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	€ HT	Chapitre	Libellé	€ HT
21	Immobilisations corporelles	24 801.98	001	Excédent reporté	67 331.54
23	Immobilisations en cours	218 489.59	021	Virement de l'exploitation	13 340.00
			10	Dotations réserves	15 889.20
			13	Subventions	146 730.83
	<b>TOTAL</b>	<b>243 291.57</b>		<b>TOTAL</b>	<b>243 291.57</b>

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2016**

- **VOTE** le Budget Annexe Assainissement 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**EXPLOITATION**

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	€ HT	Chapitre	Libellé	€ HT
011	Charges de gestion	7 028.58	002	Excédent reporté	0.00
012	Charges de personnel	11 550.00	042	Transfert entre sections	10 500.00
014	Atténuation de produits	1 620.00	70	Produit gestion courante	67 420.00
022	Charges imprévues	1 399.98	74	Subventions exploitation	2 600.00
042	Transfert entre sections	23 021.44			
65	Autres charges de gestion	500.00			
66	Charges financières	24 400.00			
67	Charges exceptionnelles	11.000.00			
	<b>TOTAL</b>	<b>80 520.00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>80 520.00</b>

## INVESTISSEMENT

RECETTES 01025-20160406-232016CM-DE

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	€ HT	Chapitre	Libellé	€ HT
040	Transfert entre sections	10 500.00	001	Excédent antérieur reporté	55 455.18
16	Emprunts	26 579.11	021	Virement de l'exploitation	
23	Immobilisations en cours	213 197.12	040	Transfert entre sections	23 021.44
			10	Dotations, réserves – <i>c/1068 : 54 578.35</i>	54 578.35
			13	Subventions d'invest.	62 221.26
			16	Emprunt et dettes	55 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>250 276.23</b>		<b>TOTAL</b>	<b>250 276.23</b>

**BUDGET ANNEXE EAU 2016**

- **VOTE** le Budget Annexe Eau 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**EXPLOITATION**

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	€ TTC	Chapitre	Libellé	€ TTC
011	Charges à caractère général	42 051.05	042	Reprise de subventions	51 151.05
012	Charges de personnel	20 720.00	70	Vente de produits	214 000.00
014	Atténuation de produits	16 080.00			
022	Dépenses imprévues	2 500.00			
023	Virement à l'investissement	61 900.00			
042	Opérations d'ordre	97 000.00			
65	Charges de gestion courante	500.00			
66	Charges financières	5 900.00			
67	Charges exceptionnelles	18 500.00			
	<b>TOTAL</b>	<b>265 151.05</b>		<b>TOTAL</b>	<b>265 151.05</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	€ TTC	Chapitre	Libellé	€ TTC
001	Déficit antérieur reporté	54 523.34	021	Virement de l'exploitation	61 900.00
040	Opérations d'ordre	51 151.05	040	Opérations d'ordre	97 000.00
16	Emprunts	38 000.00	10	Apports, dotations <i>Dont c/1068 : 101 523.54</i>	121 523.54
20	Immob. incorporelles <i>(dont 49 298 € RAR)</i>	52 858.00	13	Subventions d'investissement	167 020.92
21	Immobilisations corporelles	83 654.07			
23	Immobilisations en cours <i>(dont 6 284.58 € RAR)</i>	167 258.00			
	<b>TOTAL</b>	<b>447 444.46</b>		<b>TOTAL</b>	<b>447 444.46</b>

**BUDGET PRINCIPAL 2016**

➤ **VOTE** le Budget Principal 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	€ TTC	Chapitre	Libellé	€ TTC
011	Charges à caractère général	451 500.00	013	Atténuation de charges	3 500.00
012	Charges de personnel	443 180.00	70	Produits des services	190 620.00
014	Atténuation de produits	28 000.00	73	Impôts et taxes	806 160.00
022	Dépenses imprévues	21 750.00	74	Dotations et participations	265 432.12
023	Virement à l'investissement	180 093.81	75	Autres produits de gestion	62 000.00
042	Opérations d'ordre	44 348.31	77	Produits exceptionnels	2 400.00
65	Autres charges de gestion	126 190.00			
66	Charges financières	34 050.00			
67	Charges exceptionnelles	1 000.00			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 330 112.12</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 330 112.12</b>

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	€ TTC	Chapitre	Libellé	€ TTC
020	Dépenses imprévues	15 796.50			
041	Op. patrimoniales		001	Excédent antérieur reporté	223 393.11
16	Emprunts	79 267.00	021	Virement du fonctionnement	180 093.81
20	Immob. Incorporelles	57 758.00	040	Opérations d'ordre Entre sections	44 348.31
204	Subventions d'équipement versées	21 354.69	041	Op. patrimoniales	
21	Immobilisations corporelles	73 044.00	10	Dotations, fonds divers <i>Dont c/1068 : 238 074.48€</i>	309 620.09
23	Immobilisations en cours <i>(dont RAR : 163 182.08 €)</i>	1 030 254.41	13	Subventions d'investissement	347 019.28
27	Autres immob financières	27 000.00	16	Emprunts et dettes	200 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 304 474.60</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 304 474.60</b>

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

A Dingy-Saint-Clair, le 07 avril 2016  
Le Maire,

Affiché le : 12.04.2016

Télétransmis le : 12.04.2016

Laurence AUDETTE